

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le quinze septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul.

Présents : CHALAND Jean-Paul – DUMAS Georges - DESAGE RECHATIN Fabienne – PICHON DELOME Marie-Line – BROUSSARD Olivier - CROUZET Eric - PACALON Didier - PICHON Daniel - BROUSSARD Frédéric – GUERIN Alain - VEY Christophe

Absents :

### **MISE EN PLACE D'UNE MEDIATION**

Afin de trouver une solution amiable à la vente d'un chemin déclassé, source de conflits entre les propriétaires riverains, le conseil municipal accepte de mettre en place une mesure de médiation entre les propriétaires.

### **LOCAL DE STOCKAGE**

La commune et les associations manquent d'espace pour entreposer leur matériel. Le conseil municipal décide de construire un local d'environ 96 m<sup>2</sup>.

### **ACHAT DE VEHICULE ET DE MATERIEL**

Pour faciliter l'entretien de la commune et le travail de l'employé communal, il est nécessaire d'investir dans un véhicule et du matériel d'entretien.

Le conseil municipal approuve l'acquisition d'un véhicule et d'un micro tracteur muni d'accessoires (godet, balayeuse, girobroyeur et saleuse) nécessaires à l'entretien de la voirie et des terrains. Toutefois, Il demande à M. le Maire de bénéficier d'une démonstration du micro tracteur afin d'évaluer la capacité de cet engin avant de valider la commande.

### **TRAVAUX CUVE A FIOUL DE L'EGLISE**

Suite à la vente du presbytère, il est nécessaire de déplacer la cuve à fioul alimentant le chauffage de l'église.

### **AVENANT CONTRAT D'ASSURANCE**

Le presbytère étant vendu, le contrat d'assurance doit être modifié.

### **CONVENTIONS DENEIGEMENT AVEC LES AGRICULTEURS**

Comme l'année précédente, le déneigement et le sablage des voies communales seront effectués par 2 agriculteurs de la commune au prix de 65 € HT de l'heure.

Une convention sera signée avec ces 2 agriculteurs.

### **REGULARISATION BUDGETAIRE**

Le Conseil Municipal valide les virements de crédits à effectuer sur le budget principal.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Chemins : suite aux violents orages de cet été, plusieurs chemins ruraux ont dû être remis en état
- Chemins de petites randonnées : Afin de sécuriser le PR traversant la voie communale au lieu-dit les Jamillons, un panneau « Attention randonneurs » sera installé.



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

**COMMUNE DE LE-MAS-DE-TENCE (43190)**

- Soutien au maire de St Pal de Senouire : les élus de la commune ont signé la motion de soutien au maire de St Pal de Sénouire accusé d'être l'auteur de violation de domicile et d'agression en réunion
- Ardéchoise : l'association « l'Ardéchoise » a décernée à la commune le prix « Coup de cœur du Jury »
- GEMAPI : En 2018, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondation deviendra une compétence obligatoire pour les Communautés de Communes.